

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

UN ENJEU D'AVENIR



> LES PEP EN ACTIONS
PROJET DE RELANCE



p04

Tactilab, un Fablab
inclusif aux PEP 69

> LES PEP EN
MOUVEMENT



p09

Une Charte pour
les Mineurs Non
Accompagnés

> GRAND INVITÉ



p14

Azzoug Begag



La solidarité en action



SOMMAIRE

■ Les PEP en actions

Tactilab, un fablab inclusif aux PEP 69 p.04

■ Agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge

Les P'tits PEP, une activité du réseau PEP en plein développement p.05

PEP 76 : accompagner les parents p.06

PEP 62 : une équipe mobile petite enfance dans le béthunois p.07

PEP 42 : des passerelles multiples entre lieux de parentalité et école p.08

■ Les PEP en mouvement

Une charte pour les mineurs non accompagnés p.09

■ Des nouvelles du réseau

Pôle ressources handicap des PEP 76 : englober tout le parcours de l'enfant p.10

Les après-midis répit des PEP 14 p.11

PEP 61 : des BD très philosophiques p.11

À chaque jeune son mentor p.12

Solidarité en actions avec les familles ukrainiennes p.13

■ Grand invité

Azouz Begag p.14

Le magazine de la Fédération générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • **Email** : accueil@lespep.org • **Directrice de la publication** : Dominique Gillot • **Responsable de la rédaction** : Agnès Bathiany • **Rédaction** : Association R.E.V.E / Catherine Piraud-Rouet • **Coordination** : Malika Haddag, Sophie Dotaro.

Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos** : DR - Sauf mention : iStock Images® • **Routage** : Lamifilm (35) • **ISSN** : 1625-4549 • **Commission paritaire** : en cours.

ÉDITO



DOMINIQUE GILLOT

Présidente de la Fédération générale des PEP

Célébrer notre présent et nous projeter dans l'avenir

2022 aurait dû être une année de retour à la vie ordinaire, réinventée, joyeuse... En fait, les six premiers mois auront été marqués d'incertitude sociale, économique, géopolitique, environnementale. Mais, aux PEP, c'est encore une année de volonté associative pour maintenir le cap de notre projet fédéral, la fiabilité de nos engagements multi-partenariaux, la richesse de nos projets et initiatives partagés, la stimulation et la sauvegarde de notre réseau dans un contexte tendu.

Ces deux années de pandémie qui ont bouleversé les rapports humains, sociaux, professionnels, introduisent de nouvelles pratiques, investissant de nouveaux lieux, de nouveaux temps de travail... La maîtrise (sinon la disparition) du virus était attendue comme une libération. Et c'est à ce moment que la guerre est arrivée dans nos vies, à toute proximité, sur le continent européen qui pensait bien ne plus « jamais connaître ça ». L'interpellation de chacun, de la réalité européenne, de la solidarité entre les États, de l'accueil des déplacés, ces réfugiés si proches de nous, a ébranlé bien des certitudes. Des inquiétudes s'amplifient sur la qualité de la vie, la cherté et la réfaction des denrées essentielles (les carburants, le blé, les produits semi-transformés...), la pérennité des services publics.

La période électorale traversée par la France en a été imprégnée et notre réseau, dans sa volonté contributive, a rédigé un plaidoyer de 55 propositions adopté lors du rassemblement des Présidents et Directeurs généraux et diffusés auprès des prétendants à la représentation nationale.

Même si les débats et la participation électorale marque un recul d'intérêt de nos concitoyens pour les enjeux démocratiques (déjà relevé dans les résultats du Baromètre PEP/Kantar) nous persistons à défendre la place de la société civile organisée (dont les PEP sont un des piliers) dans l'organisation de la société, de la représentation et la défense de l'intérêt général.

Contribuer à la construction d'une société solidaire et inclusive qui s'attache au bien être, au bien vivre des personnes défavorisées par le destin, qui lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge, qui assure un parcours de réussite tout au long de la vie, un accès à la santé, la prévention, l'éducation, les loisirs, la culture, le sport, qui s'attache à développer des réponses de droits communs accessibles à tous sur l'ensemble du territoire... c'est la raison d'être des PEP depuis leur création au sortir de la Grande Guerre, il y a plus de cent ans !

Ce Solidaires numéro 68, sans être exhaustif, retrace les actions qui illustrent cet engagement sans faille, sans cesse renouvelé, la solidarité qui unit nos entités au cœur même du mouvement, les liens robustes avec nos partenaires de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

À la fois fidèle à notre ADN et aux valeurs fondatrices des PEP – liberté, égalité, fraternité, laïcité –, à la fois agile et réactif à l'évolution des contextes, des attentes, des métiers, à la fois volontaire pour la structuration des relations institutionnelles, notre réseau s'interroge collectivement sur le renouvellement de sa dynamique, sur l'adaptation des métiers, sur l'appropriation de nouveaux outils d'information, de formation, de gestion des ressources humaines et d'innovation.

Juin 2022, c'est l'assemblée générale qui prendra acte de la dernière année du 5^e projet fédéral et lancera le processus d'évaluation, de réflexion et d'élaboration du 6^e projet.

Les pistes sont identifiées, certaines sont déjà ouvertes, de nouvelles pratiques ont été pérennisées : groupes de travail, comités de pilotages, rencontres Présidents et Directeurs généraux, mentorat. Dynamique participative et ambition partagée seront les maîtres-mots des mois qui viennent, mois qui promettent de belles rencontres fructueuses et productives, au bénéfice de chacune de nos entités, de l'ensemble de nos professionnels, comme des personnes que nous avons vocation à accueillir et accompagner.

Je vous engage à partager cet élan, « à célébrer notre présent et nous projeter dans l'avenir » (emprunt à François Taddei). ■



AGNÈS BATHIANY

Directrice générale des PEP

Être force de proposition et d'innovation

La crise sanitaire, écologique et citoyenne a affirmé l'importance de nos activités d'éducation et de solidarité.

Les évolutions structurelles des organisations et des politiques publiques, dans lesquelles les PEP inscrivent, soulignent le constat renouvelé de difficultés dans la pérennité et l'équilibre des activités. Le maintien et la nécessaire évolution des compétences et du patrimoine au service des projets sont apparus comme des axes majeurs de travail pour l'année 2022.

Du droit aux vacances pour tous aux innovations pour la satisfaction des besoins des personnes dans un monde qui change vite, les PEP ont choisi de se réinventer.

La demande de réduction des inégalités, la pauvreté ne cessent d'augmenter alors que les moyens mis à disposition des opérateurs et leur liberté d'action diminuent. L'entrepreneuriat social et solidaire est l'opportunité de combiner impact social et efficacité, de rechercher des modèles économiques hybrides réunissant subventions, activités et philanthropie pour trouver une autonomie inscrite dans la durée.

L'Assemblée générale de la Fédération générale des PEP, de Saint-Étienne, a décidé à 97 % la mise en place d'un projet de relance PEP qui embrasse l'ensemble des secteurs de façon transversale et vise à impulser et soutenir une dynamique de renouvellement de nos pratiques en s'appuyant sur les valeurs et les engagements fondamentaux des PEP.

Le projet de relance PEP s'inscrit dans la continuité des échanges au sein du réseau depuis 2021.

Pour accompagner l'élaboration de celui-ci et entraîner la participation de chaque association PEP dans la définition et la mise en œuvre de plans adaptés à leur territoire, la Fédération fédérale a décidé de produire un vade-mecum dédié à cette démarche collective, partagée et locale.

Ce vade-mecum propose une méthodologie de développement et d'appui à la structuration des projets locaux de transition écologique, numérique et sociale autour des objectifs de développement durable.

Cette méthode partagée à l'échelle du réseau PEP nourrira l'élaboration du 6^e Projet fédéral qui sera co élaborer à partir de l'Assemblée générale de la fédération des 28-29 et 30 juin 2022.

Chaque projet local de relance PEP ou de développement s'intègre dans les chantiers nationaux identifiés et décrits dans le Projet de Relance PEP national.

Le vade-mecum ou document-guide constitue un recueil de renseignements sur des règles à observer, à suivre, à garder à portée des mains pour le consulter et structurer les projets locaux de façon à assurer une cohérence dans le cadre du projet national.

En tous cas, ce Projet de relance doit être une opportunité pour les PEP de s'interroger collectivement et de construire ensemble une démarche cohérente et progressive de développement à fort impact social.

La dynamique ainsi créée alimente les débats locaux, elle permet d'identifier et faire émerger des projets porteurs de changement. C'est l'opportunité d'élaborer de nouveaux projets partenariaux ancrés localement et d'éviter les risques de positionnement des associations comme prestataires de la commande publique.

Le travail de formalisation du Projet de relance PEP rendant visible des pépites d'innovation et d'engagement au service du bien commun, appuiera et approfondira les actions engagées avec et par le réseau PEP et ses partenaires.

Sa première phase de mise en œuvre a permis d'identifier en 2021-2022 une vingtaine de projets dans les domaines notamment de l'habitat partagé, de l'autodétermination des personnes, ou encore de projet de mentorat ou de restructuration ou de création d'établissements de séjours et d'accueil (vacances, classes de découvertes, répits) ou sociaux et médico-sociaux.

La relance doit surtout être sociétale, solidaire, sociale, environnementale et territoriale pour adapter et faire évoluer notre modèle et bénéficier à tous et particulièrement aux plus fragiles de nos co-citoyens ou de public accueillis en France.

Pour les PEP elle doit :

- Reposer et valoriser les atouts en transversalité et les complémentarité d'actions et des métiers.
- Affirmer notre identité d'entreprise sociale et solidaire et rendre nos métiers plus attractifs.
- Multiplier notre capacité à contribuer à la cohésion, dynamisation des territoires au bénéfice des plus déshérités et en renforçant l'attractivité des territoires.
- Exalter notre ADN sociétal.
- Garantir une qualité d'accompagnement et d'accueil s'appuyant sur des démarches participatives et visant l'émancipation des personnes.

Ces premières remontées ont été complétées lors du premier semestre 2022 par la transmission de projets de développement locaux au travers de plusieurs dispositifs d'appel à projets internes. Au total plus d'une centaine de projets sont actuellement étudiés et s'intégreront dans la démarche.

Les 8-9 et 10 novembre 2022 à Montpellier les 2^{es} Journées Métiers du réseau PEP permettront aux bénévoles et aux salariés du réseau de mieux connaître ces projets et de mesurer leurs impacts sur les modes d'accompagnement et d'animation et sur nos organisations.

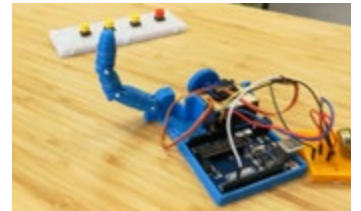
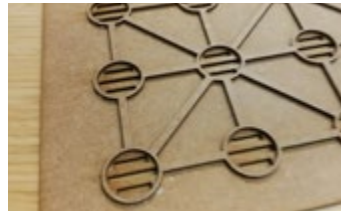
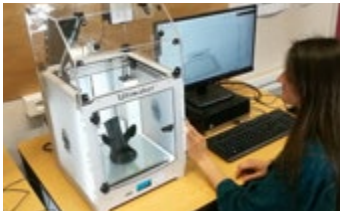
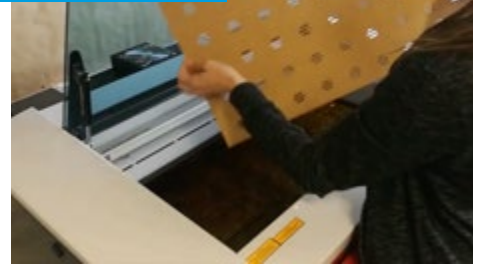
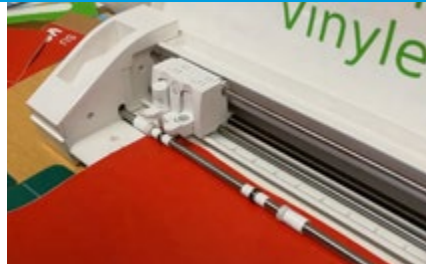
Les stratégies de partage de pratiques et d'essaimage seront au cœur de cette manifestation ainsi que l'élaboration collective de pistes de travail pour notre 6^e projet fédéral. Les Journées Métiers du réseau PEP à Montpellier accueilleront un très large public.

Bénévoles et salariés : l'énergie du réseau au service d'un élan commun !

Rendez-vous donc à Montpellier pour découvrir les dynamiques métiers portées par le réseau PEP avec ses partenaires et les personnes accompagnées. ■



TACTILAB, UN FABLAB INCLUSIF AUX PEP 69



À l'origine du Tactilab se trouve une réflexion issue des besoins et de la pratique des professionnels du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle. Le projet s'est ensuite enrichi d'une mallette ressource (banque d'images de documents adaptés téléchargeables sur son site internet) et du prêt de maquettes et objets en 3D à vocation pédagogique (projet RECOP (REseau Collaboratif en Objets Pédagogiques)).

En 2018, les PEP 69 ont reçu un accord de financement de la fondation CERES d'un montant de 380 000 euros pour deux ans, lequel a permis l'achat des machines (découpeuse laser, imprimante 3D, découpeuse Vinyl) et la création d'un poste de Fabmanager à laquelle sont venus s'ajouter deux volontaires en service civique qui se succèdent depuis régulièrement, ainsi que deux étudiants en alternance : l'un pour mener des opérations de présentation du TactiLab et une étudiante référente numérique.

L'intérêt de développer un FABLAB est triple :

Favoriser la dynamique d'animation de quartier, dynamique inclusive, lieu de vivre ensemble pour développer des interactions entre des publics différents

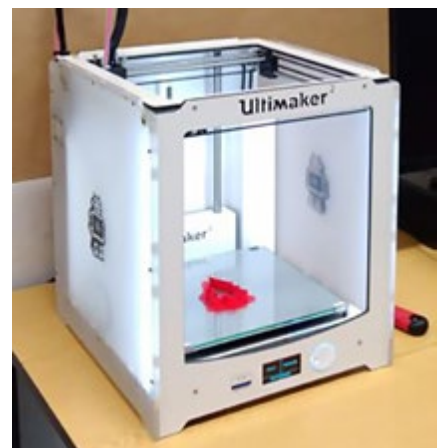
Permettre l'apprentissage et l'appropriation de technologies (logiciels, machines) pour faciliter la production d'objets

Proposer un lieu ressource pour le réseau en permettant la montée en compétences des professionnels en partant de ce que chacun vient y chercher et en apportant des réponses collectivement.

Le Tactilab est implanté localement dans un dispositif de droit commun : la MIETE, un tiers-lieu associatif qui propose des activités culturelles. Des personnes individuelles et des structures adhèrent pour venir sur les temps d'accès libre. Les projets sont adaptés pour le public

déficient visuel. Ainsi plusieurs services des PEP69 ont-ils contacté le Tactilab pour réaliser différentes actions. Celles-ci vont de l'adaptation d'un plateau de jeu de société pour le rendre accessible aux déficients visuels sur la thématique du temps à la création de cadrans d'horloge pour apprendre l'heure ou la réalisation de planches supports de prescripturaux et de lettres usuelles pour l'apprentissage de l'écriture chez les tout-petits.

Le TactiLab a participé à un projet de « WelcomeBox ». Il s'agit d'une boîte interactive qui permet au public ne parlant pas ou peu le français d'échanger avec les personnes du bibliobus sur les souhaits d'emprunt de documents. En passant deux cartes (langue + activité), la boîte énonce dans la langue de la personne et en français une phrase décrivant l'activité. Le TactiLab a d'ailleurs été sollicité pour réaliser la boîte à la découpe laser.



Un atelier de création d'un livre tactile de « T'choupi au parc » a été proposé aux familles du CAMSP par la maison d'Éditions Les Doigts Qui Rêvent. Sur une demi-journée, quelques familles ont pu réaliser leur propre livre, avec le matériel proposé par la maison d'édition. Une partie des éléments ont été fabriqués au TactiLab. L'atelier a eu lieu dans les locaux de la MIETE et une visite du FabLab a pu avoir lieu.

Enfin, les PEP 69 ont lancé la « Capsule ESS ». Ce projet a pour objectif de proposer à des porteurs de projets d'être accompagnés par le TactiLab pour rendre leur solution/projet accessible. L'espoir est grand que ce dispositif attire au TactiLab des personnes qui ne seraient pas venues et les sensibiliser à l'accessibilité universelle. ■

LES P'TITS PEP, UNE ACTIVITÉ DU RÉSEAU PEP EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



Engagées dans le secteur petite enfance depuis 2005, les PEP se sont organisées autour de formations-accompagnement permettant de développer cette activité dans leur réseau. Aujourd'hui, le programme petite enfance s'est diversifié pour appréhender de façon globale l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Solidaires a interviewé Fernand Vanobberghen, vice-président Politiques Éducatives et Sociales de proximité (PESP) en charge du secteur d'activité Petite enfance.

Solidaires : Pourquoi Les P'tits PEP ?

Fernand Vanobberghen : Les P'tits PEP sont liés à la petite enfance, une période qui va de 0 à 6 ans (ou de 0 à 3 ans selon le point de vue des spécialistes). Notre projet se décline sous différentes formes. La première, bien sûr, c'est le projet éducatif, co-construit avec le réseau, lequel réaffirme nos valeurs et nos modes d'actions dans le champ de la petite enfance. Il permet aux associations PEP de montrer à leurs partenaires la définition de la petite enfance selon elles et d'illustrer l'ensemble de nos champs d'intervention en la matière. Nous accompagnons notre démarche avec le déploiement d'outils de communication, comme le site internet « Les P'tits PEP » destiné au réseau autant qu'aux professionnels du secteur, ainsi que d'une plaquette de présentation. D'autres sont à l'étude avec le réseau afin d'ancrer une identité commune, comme une étiquette avec l'effigie P'tits PEP portée par les professionnels du domaine ou la création d'une « peluche-totem ». Ces différents outils qui sont, pour l'instant, en construction seront mis à disposition des associations d'ici le mois de septembre.

Solidaires : Pour créer du lien...

F. V. : Pour créer du lien et aussi pour donner une visibilité plus affirmée, autre qu'un document en papier. On souhaite réunir l'ensemble des professionnels associatifs des PEP autour d'un certain nombre de supports visuels.

Solidaires : Comment se décline le projet éducatif des PEP ?

F. V. : Ce projet forme un tout. Nous avons souhaité l'actualiser pour qu'il soit en accord avec les évolutions des projets émergents au sein du réseau PEP. La petite enfance est un secteur en fort développement et nous souhaitons accompagner les associations pour qu'elles puissent s'inscrire dans cette dynamique. L'intérêt gouvernemental pour la petite enfance a également été marqué ces dernières années avec la mise en place du plan « les 1 000 Premiers jours de l'enfant » et l'évolution des aides financières des caisses d'allocation familiales (CAF) à destination des gestionnaires de crèches.

Il était donc important pour les PEP de proposer un nouveau projet éducatif pour s'inscrire dans ces évolutions et répondre aux besoins des familles accompagnées. Il y a aussi l'idée de rassembler les énergies des associations membres du réseau.

On oublie parfois la petite enfance. Pour les PEP, il est important que l'on réaffirme ses valeurs et son engagement dans le plus jeune âge. Aux PEP, on parle de parcours de vie, il nous semblait important de relancer notre activité dans la petite enfance. On ne peut pas parler des enfants, des ados et des adultes sans se recentrer sur la petite enfance.

Solidaires : Pouvez vous donner quelques exemples pistes de réflexion ?

F. V. : Oui, en premier lieu, la pédagogie active est au cœur des pratiques de nos salariés. Ils s'appuient sur des formations basées sur des recherches scientifiques actuelles et les recommandations portées par les professionnels du secteur.

Les associations du réseau PEP portent elles-mêmes des recherches-actions sur le développement et l'épanouissement de l'enfant. Les propositions éducatives sont pensées pour permettre au jeune enfant de devenir autonome et faciliter sa socialisation. Deuxièmement, les associations mettent en place des projets personnalisés qui sont coconstruits avec les parents et avec les familles. Nous y tenons beaucoup.

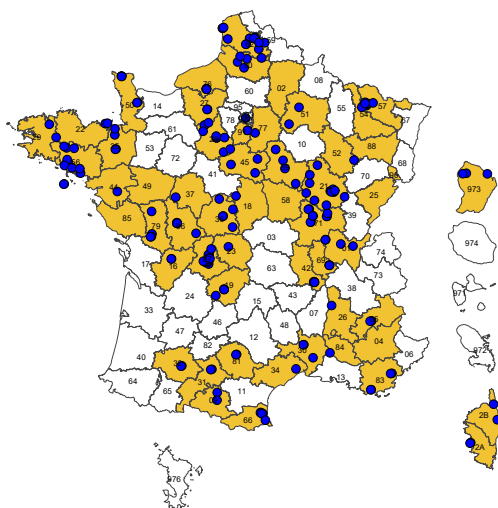
Ce n'est pas encore généralisé mais on avance et les parents y sont très favorables.

Nous mettons également en place ou nous maintenons des passerelles entre les écoles et tout ce qui concerne les activités de loisirs.



Deux ou trois expériences sont en train d'émerger malgré les difficultés.

Enfin, le dernier focus va de soi : il concerne l'inclusion et la solidarité. Les associations PEP accompagnent tous les enfants quels qu'ils soient et participent à leur inclusion sociale au plus près de leurs lieux de vie. Les PEP sont solidaires avec les enfants qui présentent un écart avec la norme : nous devons les accompagner pour qu'ils jouissent d'un égal accès à leurs droits. ■



● Localisation des accueils, structures, actions petite enfance et parentalité.

● Départements couverts par des accueils, structures, actions petite enfance et parentalité.

“
il nous semblait important d'appuyer
notre activité dans la petite enfance.”

PEP 76 : ACCOMPAGNER LES PARENTS



© Richard Kalvair/Magnum Photos

“
Nous sommes là pour créer
du lien et de la solidarité
entre les parents.”

Yohann Persil

Depuis le 1^{er} avril, les PEP 76 ont repris l'activité d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) afin de pérenniser des actions pour aider les parents et les enfants dans leur vie quotidienne. Interview de Yohann Persil, directeur du Pôle Développement Social Local des PEP 76.

Solidaires : Un lieu d'accueil enfants-parents, c'est quoi au juste ?

Yohann Persil : C'est un lieu ouvert, libre dans lequel les parents peuvent venir avec leurs enfants. Aujourd'hui, nous sommes plus en phase de refondation que de développement. Le LAEP est un lieu d'accueil anonyme et gratuit pour les parents qui se posent toutes les questions qu'on se pose quand on est parents : sur le développement de l'enfant, sur le jeu, sur la relation. C'est un espace qui est animé par des accueillant.e.s qui encouragent les parents à créer du lien entre eux pour faire émerger les réponses aux questions qu'ils se posent tous.

Solidaires : Les parents doivent venir accompagnés de leurs enfants ?

Y. P. : Oui mais ce n'est pas un lieu de garde. C'est un lieu d'observation et d'accompagnement des parents et des enfants dans cette relation parfois difficile.

Ce n'est pas non plus une rencontre avec un éducateur qui identifie et dénoue les problèmes potentiels. C'est vraiment un lieu de convivialité, de partage et de rencontres avec des parents et médiatisé par des professionnels.

Solidaires : Les professionnels sont des assistants sociaux, des éducateurs ?

Y. P. : Ça peut être plein de métiers différents. Chez nous, ce sont plutôt des professionnels avec une formation en psychologie et également une éducatrice de jeunes enfants. ■



PEP 62 : UNE ÉQUIPE MOBILE PETITE ENFANCE DANS LE BÉTHUNOIS

Les équipes mobiles sont des dispositifs réactifs et transversaux qui répondent à des situations complexes qui n'ont pas les caractéristiques habituelles des missions des différents services et établissements traditionnels.

L'équipe Mobile Petite enfance du Béthunois est un dispositif expérimental de 3 ans, financé par l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts de France dans le cadre d'un appel à projet « Périnatalité, soutien à la parentalité et accompagnement des mères isolées ».

« Notre équipe mobile intervient auprès d'enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap, de vulnérabilité et de handicap social en accompagnant les parents le plus tôt possible vers des structures de socialisation. À travers cette socialisation, l'objectif recherché est de favoriser les compétences psycho-sociales du jeune enfant et contribuer à réduire le développement des troubles du neuro-développement. Ce sont les partenaires (CAMSP, PMI, CAF, Associations caritatives...) qui généralement connaissent la famille (mère isolée) et nous l'adressent », explique Fabrice Legrand, directeur de deux CAMSP, de l'équipe mobile d'un dispositif Attente Active et d'une Equipe Diagnostique Autisme Précoce.

Alors qu'on s'interroge sur les moyens de rendre plus inclusives les pratiques, il est intéressant de noter que l'équipe des PEP62 se déplace pour rencontrer les familles directement chez elles.

« C'est d'autant plus nécessaire que notre mission est d'amener ces enfants en bas âge dans un lieu de socialisation, tel une crèche voire un début de scolarité. Il faut donc aller dans le secteur du domicile de l'enfant pour arriver à amener l'enfant à la crèche du secteur ou aller vers l'école », ajoute-t-il.

Une fois sur place, le travail est très important. « Nous faisons face à des familles qui sont encore confinées aujourd'hui. Les enfants en bas âge ne sont pas sortis du domicile pour des raisons essentiellement sociales.

La famille est fréquemment restée enfermée sur elle-même avec un environnement très limité. Nous rencontrons des enfants de 3 ans qui ne connaissent pas d'autres lieux de sociabilisation que la maison ou la famille ». La première difficulté pour l'équipe (psychologue, éducatrice de jeune enfant et psychomotricienne) est d'être accueillie par ces familles. Objectif prioritaire : éviter le sur-handicap. Car l'enfant peut commencer à développer des troubles du comportement. « Une fois la porte de la maison ouverte, nous construisons un lien de confiance, en amenant petit à petit la maman et l'enfant

d'abord vers le jardin public ou le centre social du quartier, ensuite vers la crèche et l'école pour que cet enfant soit en lien avec d'autres enfants et souvent en parallèle vers un lieu de soins (CAMSP, PMI...) », souligne Fabrice Legrand dont l'équipe intervient dans un secteur d'environ 100 communes autour de Béthune.

Lancée en avril 2022, l'équipe mobile accompagne aujourd'hui une quinzaine de familles. Elle construit avec le(s) parent(s) un projet personnalisé pour l'enfant d'une durée de six mois qui peut être divisée à tout moment si l'objectif est atteint. Il est renouvelable une fois. ■



© Richard Kalver/Magnum Photos

“

Il faut aller dans le secteur du domicile de l'enfant pour arriver à amener l'enfant à la crèche du secteur ou aller vers l'école.”

Fabrice Legrand

PEP 42 : DES PASSERELLES MULTIPLES ENTRE LIEUX DE PARENTALITÉ ET ÉCOLE



Dans la Loire, les lieux de parentalité gérés par le pôle Petite Enfance de la Fédération des PEP (LAEP, lieu d'accueil 4-11 ans et ludothèque) du quartier prioritaire Montreynaud interviennent en interaction étroite avec les quatre groupes scolaires de la zone. Objectif : créer un lien de confiance avec les parents pour fluidifier l'entrée des enfants dans la scolarisation.

Les PEP 42 gèrent trois structures Petite Enfance et Enfance sur Montreynaud, un quartier de Saint-Etienne classé ZEP et REP+ : le LAEP (lieu d'accueil parents-enfants) « Les trois premiers pas » ; « La Petite cabane » [4-11 ans] ; une ludothèque « La Jarjille ». Ces trois lieux exercent en interaction étroite avec les quatre groupes scolaires publics. « *Dans les quartiers populaires, les parents ne se sentent pas forcément légitimes à franchir les portes de l'école, il faut donc les prendre par la main*, explique Emilie Levi, responsable du domaine Education et Loisirs à la PEP42. *C'est ce que nous mettons en place sur le terrain, conformément à l'axe « aller-vers » du projet éducatif des PEP, dans une idée globale de coéducation nationale, populaire et familiale.* »

Le LAEP, partenaire numéro un de l'école... et inversement !

L'association collabore étroitement à tous les jalons de la vie scolaire et préscolaire. « *En juin, notre LAEP participe au temps de pré-rentrée organisé par les écoles*, évoque Catherine Bon, accueillante au LAEP et responsable de la ludothèque. *Nous y invitons les parents à y passer avec leur enfant pendant l'été, pour préparer en douceur la séparation à venir.* » Sur place, l'enfant est confronté à de petites règles visant à l'initier à la collectivité : pour goûter et jouer, on s'installe à table,

on joue ensemble... « *Notre accueil est souple [gratuit et sans inscription], anonyme et confidentiel*, pointe Catherine Bon. *Le tout visant à créer un rapport de confiance optimal.* » Et le jour de la rentrée, les parents sont invités à venir découvrir le LAEP avec les enseignants.

Pendant l'année scolaire, l'association coorganise avec les équipes pédagogiques des ateliers bi-hebdomadaires, « *Aujourd'hui on joue* », où les parents d'enfants de maternelle sont conviés à venir jouer avec ces derniers pendant une heure, au sein des écoles. « *ateliers qui visent à développer le lien entre enseignants et parents, ainsi qu'entre les parents et à renforcer la confiance en eux des enfants* », précise Catherine Bon.

Accompagner en douceur l'entrée dans la scolarisation

En cours, pour septembre prochain : un projet qui touche à la préparation à la scolarisation dès deux ans. « *L'idée est de mener, tout au long de l'année scolaire, des temps hebdomadaires dédiés aux parents au sein de chaque maternelle, pour aborder toutes les questions liées à la préparation de l'entrée à l'école : propreté, rythmes de vie et de jeu, vaccins, contact avec les équipes éducatives, etc.* », explique Emilie Levi. Des réunions coanimées par un personnel PEP et, selon les sujets, les

directions des écoles, des assistantes sociales, la PMI...

Autre levier essentiel : la ludothèque, qui occupe le premier étage de l'école Molina. Avec une relation gagnant-gagnant pour tous les acteurs. « *Les enfants y viennent dans le cadre de l'école, pour de petits ateliers de jeux qui les fidélisent rapidement : ce sont ensuite d'excellents prescripteurs auprès de leurs parents*, détaille Catherine Bon. *Ces ateliers permettent aussi aux parents accompagnants de se familiariser avec la ludothèque, où ils pourront ensuite emmener seuls leurs enfants. Quant aux enseignants, ils enrichissent leurs pratiques pédagogiques en y intégrant le jeu.* »

Le jeu, premier levier de socialisation et d'intégration

L'activité ludique est, par ailleurs, une porte d'entrée de choix dans un échange éducatif. « *Accompagner de concert un enfant qui joue à la dinette peut engendrer une discussion sur les difficultés d'une maman à faire manger son enfant ; la manipulation de poupées, sur les questions de sommeil, etc.* », illustre Catherine Bon. *Et pour les bambins, c'est le premier vecteur de socialisation : « Jouer avec l'autre, c'est attendre son tour, respecter des règles, développer son langage... »*, appuie-t-elle. Le tout, dans la convivialité et le non-jugement. ■

UNE CHARTE POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Les PEP ont souhaité rédiger une charte d'accueil des Mineurs Non accompagnés. Le texte élaboré par un groupe de travail fédéral spécifique a été validé le 18 mai par le Conseil d'Administration et sera soumis à approbation de l'Assemblée Générale au Havre. Interview de Jean-Christophe Paris, chargé de mission Europe/International/Migrations à la Fédération Générale des PEP.

Solidaires : Mal nommer, c'est ajouter au malheur du monde, disait Camus. Qui sont les MNA ?

Jean-Christophe Paris : Les MNA sont des mineurs non accompagnés qu'on appelait autrefois les mineurs isolés étrangers. C'est un public constitué de mineurs avec plusieurs éléments distinctifs. Le premier est celui de l'extra-territorialité. Ils sont issus de pays tiers, c'est à dire de pays qui sont en dehors de l'Union européenne. Le second critère porte sur le fait qu'il arrive sur le territoire national sans être accompagné par l'un des titulaires de l'autorité parentale ou par un représentant légal en capacité de subvenir à ses besoins.

Solidaires : Pourquoi cette charte et qu'y trouve-t-on ?

J.-C. P. : Un groupe de travail consacré à l'accueil des mineurs non accompagnés a été relancé afin de partager les expériences entre les acteurs du réseau accueillant ce public depuis plusieurs années et offrir un cadre propice à l'échange de bonnes pratiques. La charte d'accueil qui est issue des travaux de ce groupe constitue ainsi un document de référence pour l'ensemble des salariés et bénévoles de la Fédération. En introduction de ce texte, nous rappelons les principes et les valeurs qui animent les PEP en matière de solidarité, d'égalité, de laïcité et de citoyenneté. Ce sont les quatre valeurs essentielles qui ont présidé à la création des PEP en vue de fournir une assistance matérielle et morale aux orphelins de guerre et donc aux enfants qui, par définition, se retrouvaient démunis et en situation de vulnérabilité extrême.

Puis, nous faisons le lien avec les engagements internationaux contractés par la France - Convention internationale des droits de l'enfant et de la Convention européenne des droits de l'Homme -.

En effet notre objectif n'est pas seulement de définir des principes pour nous-même

mais aussi, à terme, de développer des plaidoyers et donc de rappeler et faire respecter ces engagements. À ce titre, plusieurs principes fondamentaux sont rappelés : les mineurs non accompagnés sont des enfants comme les autres qui doivent ainsi bénéficier d'une prise en charge identique à celles des mineurs de nationalité française assurée au titre de l'aide sociale à la France. On ne doit pas considérer d'abord le fait qu'il est étranger ou que des soupçons pèsent sur lui quant à son parcours migratoire ou la réalité de sa minorité... La responsabilité de la France, c'est d'assurer sa protection : l'intérêt supérieur de l'enfant doit prédominer.

Enfin, à travers cette charte, nous avons souhaité collectivement fixer le cadre d'action de notre réseau, à savoir :

- Réunir les conditions nécessaires à un accueil bienveillant du mineur et assurer sa protection ;
- Déterminer les modalités d'accompagnement pour répondre à ses attentes et ses besoins fondamentaux ;
- Co-construire avec le mineur un projet de vie personnalisé reposant sur le développement de ses capacités pour favoriser son émancipation au sein de la société ;

Assurer un cadre de travail de qualité aux professionnels du réseau.

Solidaires : Après la protection, on en vient à toutes les obligations qui découlent de l'aide sociale à l'enfance et de la protection de l'enfance qui doivent être assurées par les Conseils départementaux.



J.-C. P. : En effet. Ce que je viens d'énoncer, c'est la base juridique et les obligations d'action des différentes institutions : le respect de la dignité, l'intégrité, la sécurité et la vie privée.

Or aujourd'hui, on constate une importante hétérogénéité des modalités d'accueil des MNA : les taux de reconnaissance de minorité varient considérablement d'un département à un autre en raison des disparités de pratiques locales.

Si certains conseils départementaux ont élaboré une véritable politique d'accueil en collaborant étroitement avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux, d'autres réduisent leur champ d'action à une vision purement comptable et déshumanisée de la prise en charge de ces mineurs.

Enfin, les droits des MNA sont trop souvent négligés : absence de mise à l'abri d'urgence, non-désignation d'un administrateur ad hoc pour accompagner le jeune dans ses démarches. Les PEP militent pour un accueil digne de ces jeunes leur permettant de choisir leur avenir. ■

PÔLE RESSOURCES HANDICAP DES PEP 76 : ENGLOBER TOUT LE PARCOURS DE L'ENFANT



“

Nous mettons l'accent sur à la socialisation et la vie collective de l'enfant avec et parmi les autres enfants.”

François Junqueira

105 familles sont accompagnées par le pôle ressources handicap sur l'ensemble du département de Seine Maritime. Un beau résultat pour un projet déployé depuis un an seulement.

Le Pôle Ressources Handicap est un dispositif destiné aux familles et aux professionnels du département qui vise à favoriser l'accueil inclusif des enfants et des jeunes de 0 à 20 ans en situation de handicap.

« On cherche à mettre en relation les familles avec les ressources existantes

à proximité de manière à simplifier leur parcours handicap et puis à les mettre en relation avec toutes les structures d'accueil individuel ou collectif du droit commun », explique François Junqueira chef de projet du Pôle Ressources Handicap des PEP 76.

Dans le champ de la petite enfance, ce dispositif concerne les assistantes

maternelles, les crèches, les haltes garderies et tous les établissements d'accueil du jeune enfant. Il concerne également tous les accueils de loisirs, périscolaires, extrascolaires et tous les séjours de vacances, les accueils de jeunes. Le service vise enfin à faciliter l'accès des enfants en situation de handicap aux pratiques sportives, artistiques et culturelles.

« Nos missions concernent tout ce qui est de l'ordre du parcours de l'enfant et du jeune en situation de handicap, mais dans le droit commun, c'est-à-dire dans tout ce qui est hors champ scolaire et en dehors du milieu spécialisé », précise François Junqueira. « Nous mettons l'accent sur l'accès aux loisirs, l'accès à la socialisation de l'enfant, l'accès à la vie collective et donc l'accès, par exemple à la pratique sportive ou à la culture, avec et parmi les autres enfants », ajoute-t-il.

En revanche, le Pôle Ressources Handicap n'est pas missionné pour l'inclusion dans le champ scolaire déjà investie par l'Education nationale et le secteur spécialisé. « Nous tentons d'établir des passerelles entre les temps scolaires de l'enfant et les temps périscolaires sans intervenir dans la classe, par exemple, déclare François Junqueira. Nous avons une belle mission à accomplir avec un projet ambitieux », se félicite-t-il. ■



LES APRÈS-MIDIS RÉPIT DES PEP 14

Le projet « Les après-midis répit » est un projet co-construit par les PEP14, le Réseau de services pour une Vie Autonome (RSVA) et le centre d'animation du Calvaire-Saint-Pierre.

Très ancré sur le territoire, le dispositif s'adresse aux jeunes avec handicap, à leurs aidants et aux autres publics de la structure d'accueil. Il a pour objectifs de permettre aux aidants et aux jeunes de bénéficier de la dynamique de répit, de favoriser l'accès pour tous aux pratiques culturelles et de loisirs et enfin de permettre à ces publics de s'autonomiser dans la recherche d'activités de loisirs. De plus, l'équipe projette de développer des passerelles inclusives avec les publics de la structure d'accueil. Lancé mi-juin auprès des familles, l'objectif est



de faciliter la participation afin d'adapter le dispositif aux besoins des publics. L'équipe, après deux journées de formation dispensées par le RSVA, accueillera les jeunes et leurs

aidants dès septembre tous les mercredis et les samedis après-midi (hors période de vacances scolaires) dans les locaux mis à disposition par le centre d'animation. ■

PEP 61 : DES BD TRÈS PHILOSOPHIQUES

Grâce aux PEP 61, les élèves du collège Louise Michel d'Alençon se sont initiés à la philosophie en réalisant des bandes dessinées.



« Faire faire de la philosophie à des jeunes ou à des enfants leur donne des outils pour questionner le monde qui les entoure », souligne Lucie Bonhomme, chargée de mission Culture et Communication des PEP 61. Elle a donc mobilisé deux professionnelles : Anne Claire Delange,

une intervenante formée pour initier les enfants à la philosophie, et Camille Skrzynski, illustratrice et dessinatrice de presse. Les deux domaines sont abordés simultanément. Lucie Bonhomme a d'abord présenté son projet aux enfants : « Nous souhaitons vraiment débattre pour

dégager des thèmes qui les intéressaient », explique-t-elle. Et comme tout le monde ne parlait que de l'Ukraine à ce moment-là, c'est le thème de la guerre qui a émergé. Les élèves ont donc discuté de la thématique guerre et paix et ensuite Camille est venue dispenser deux heures de cours de dessin. Elle a d'abord présenté son travail puis les élèves ont commencé à appréhender directement quelques notions. Ils ont appris, par exemple, ce qu'est une planche, un storyboard et quels sont les rapports de proportion avec les personnages. « Pendant deux séances, ils ont fait un peu de philo et après ils se sont mis au dessin », raconte Lucie Bonhomme. L'ensemble des œuvres a été présenté lors d'une exposition à laquelle a été convié le public. « Chacune de leur création est un livre mais beaucoup de thèmes y sont abordés, comme l'amour et la tolérance... » ■

À CHAQUE JEUNE SON MENTOR

Être mentor se traduit très simplement. C'est consacrer quelques heures, chaque mois, à un enfant, un adolescent ou un jeune adulte. Dans le sillage d'un appel à projet de mars 2021, les PEP ont déployé leur dispositif dans les territoires.

« *Le soutien peut prendre des formes diverses* », nous explique Victoria Chantôme, Cheffe de projet Politiques éducatives et sociales de proximité à la Fédération des PEP. L'objectif est d'atteindre 3 000 jeunes mentorés d'ici la fin de l'année.

Solidaires : Pouvez-vous nous présenter le mentorat ?

Victoria Chantôme : Le mentorat est un programme développé au sein du réseau PEP en réponse à un appel à projets du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Emploi et de l'insertion dans le cadre d'un programme gouvernemental « un jeune, un mentor ». Ce dispositif dans lequel se sont positionnées les PEP a été pensé à la suite du confinement et s'adresse aux jeunes de 6 à 30 ans qui auraient besoin de soutien dans leur scolarité, leur orientation ou leur insertion professionnelle. Pour les PEP cela se traduit par un développement de projets divers développés dans les associations et portés par un coordonnateur ou référent mentorat. Ce dernier aura la charge de rechercher les ressources mobilisables sur son territoire pour créer des partenariats et construire sa feuille de route. Il sera amené à « recruter » des mentors et à faire le lien entre le mentor, le jeune mentoré et sa famille. La tête de réseau a développé des outils et des formations pour aider à la mise en place de ces projets mentorat.

Solidaires : Vous êtes présents sur tout le territoire ?

V. C. : Oui. Les projets mentorat sont développés un peu partout en France dans différentes associations départementales ou régionales. Chaque association développe son projet selon les besoins des jeunes qu'elle accompagne. À titre d'exemple des projets de mentorat se développent pour les jeunes accompagnés dans les MECS ou en accueil de loisirs ou en structures spécialisées dans la prise en charge d'un handicap. Le mentorat s'inscrit en complémentarité de l'accompagnement fait par les professionnels.

Solidaires : Concrètement, comment se met en place le dispositif ?

V. C. : Concrètement, c'est un binôme entre un jeune – le mentoré – et un adulte – le mentor. Le mentor compose son accompagnement en fonction des besoins exprimés par le jeune, avec l'accord de sa famille ou de la structure d'accueil. Un cadre est prescrit et les parties signent une charte d'engagement. L'accompagnement s'inscrit par ailleurs dans la durée, qui peut être variable selon le projet, qui va de six mois à un an à raison de quelques heures par mois.

Le soutien peut prendre des formes diverses, il peut s'agir d'aide aux devoirs ou bien de sorties culturelles ou de faire partager un réseau professionnel pour les jeunes qui se questionnent sur leurs orientations ou insertions professionnelles.

À noter que les mentors sont tous bénévoles et seront également formés par FACE PEP à « devenir mentor ».

Solidaires : De quels horizons viennent les mentors ?

V. C. : C'est très varié. Il y a certaines associations qui ont acté que l'ensemble des membres du conseil d'administration seraient mentors.

“ Beaucoup d'associations proposent aux jeunes anciennement accueillis dans la structure en service civique de devenir mentors, d'autres associations développent des partenariats avec des universités ou des entreprises. ”

Le mentorat a aussi pour vocation de développer le bénévolat dans le réseau car il est un véritable levier pour développer l'engagement.

La Fédération générale des PEP a également mis en place une plateforme sur son site internet ([Je deviens mentor - LesPep](#)) pour permettre à toutes personnes désirant devenir mentor de prendre contact avec les PEP.

Solidaires : Et que donne la Fédération des PEP à ce foisonnement d'énergie ?

V. C. : La Fédération accompagne le déploiement et propose des formations pour les mentors et les coordonnateurs de projets mentorat. On les aide à structurer leurs projets avec des outils de projet, comme la charte de l'engagement et des outils de communication. ■



Les PEP
La solidarité en action

DEVENEZ LE MENTOR D'UN JEUNE

AVEC LES PEP, SOYEZ MOTEUR DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

→ Vous souhaitez être utile, transmettre votre expérience, accompagner un jeune dans son parcours, vers plus d'autonomie et de confiance en lui, lui permettant de croire en ses capacités

→ Devenez mentor dans une des associations PEP engagées dans le Programme Mentorat PEP

www.lespep.org/jedeviensmentorpep



La Fédération générale des PEP, adhérente du Collectif Mentorat est lauréate de l'appel à projet « un jeune, un mentor » de 2021

1 jeune 1 mentor



SOLIDARITÉ EN ACTIONS AVEC LES FAMILLES UKRAINIENNES



Dès les premières arrivées des réfugiés Ukrainiens en France les PEP se sont fortement mobilisées partout sur le territoire. La Fédération générale des PEP a souhaité dès le départ inscrire et promouvoir toutes ces initiatives dans une campagne nationale, la dotant d'outils de collecte et de communication pour favoriser tout type d'aide apportée aux familles Ukrainiennes.

Aujourd'hui, que ce soit la collecte de de dons numéraires ou de matériel, ou de mise à disposition d'hébergement, la campagne de solidarité des PEP avec les Ukrainiens se poursuit. Grâce aux dons collectés partout en France, l'accueil solidaire par les associations PEP se renforce chaque jour. Parmi les nombreuses initiatives, les PEP 06 et les PEP 40 témoignent.

PEP 06, tout un village mobilisé

Sollicités en urgence par le Conseil Départemental des Alpes Maritimes pour accueillir un premier groupe d'une cinquantaine de réfugiés ukrainiens, les PEP 06 ont mis à disposition quelques chambres de la Maison d'Accueil Hospitalière des PEP 06 à Nice et, d'autre part, leur centre de montagne situé à Beuil dans l'arrière-pays niçois.

L'équipe de direction PEP 06 s'est mobilisée pour coordonner la remise en état de fonctionnement du centre de montagne fermé depuis janvier 2021.

Par ailleurs, durant toute la durée de l'accueil en plus du personnel mobilisé par les PEP 06, le Conseil Départemental a détaché sur site une équipe composée d'Infirmière, d'Assistante sociale, de psychologue, d'éducateur et de personnel administratif, chargés des évaluations des situations administratives et sanitaire des personnes accueillies.

Une grande solidarité s'est mise en place et tout le monde s'est mobilisé tant aux PEP 06 que sur la commune de Beuil par des dons de vêtements, des temps d'activité tels que le yoga, la luge, la réflexologie, organisation des transports, et au village mais aussi par le prêt de matériel de sport, ...

PEP 40, le centre à Biscarosse mis à la disposition des familles

Dans la droite ligne de son engagement depuis plusieurs années dans l'accueil de migrants non européens, les PEP 40 se sont joint au mouvement de solidarité en direction des Ukrainiens. Elles accueillent dans leur centre à Biscarosse, des familles ayant fui leur pays en guerre. Un accompagnement global leur est proposé : démarches et formalités administratives, cours de français, accompagnement dans l'inscription des enfants à l'école, et moments de convivialité... ■





AZOUZ BEGAG

Chargé de recherche au CNRS, ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances de 2005 à 2007

“NOTRE VICTOIRE VIENDRA DE NOTRE HISTOIRE”

Azouz Begag vient de publier « Les Français ont encore leur mot à dire » (éditions Plon). À ses yeux, paradoxalement, les 2 dernières années sont porteuses d'espoir.

Solidaires : Pour vous, les 2 dernières années sont porteuses d'espoir. Pourquoi ?

Azouz Begag : Oui, parce que ces années de Covid et de confinement ont montré combien il y avait de solidarité entre les gens. En fait, la France est comme une bouteille d'eau à moitié pleine et à moitié vide. Et vous connaissez le principe, les gens pessimistes regardent toujours la moitié vide. Ils pleurent, souffrent et se plaignent. Alors que finalement, quand on est un tant soit peu optimiste, on regarde quand même les choses qui fonctionnent. Et je précise qu'on doit impérativement s'appuyer sur cette façon de voir avec les jeunes, en particulier pour pouvoir continuer à bâtir une société dans laquelle on pourra vivre ensemble avec nos différences.

Solidaires : La France a montré un visage solidaire, selon vous ?

A. B. : Oui, parce que la mort rôde autour de nous et autour de chacun. Prenez l'exemple du Covid qui touche les gens de manière asymptomatique. La personne concernée n'a aucun stigmate du Covid qui l'habite et elle devient un possible, contaminateur

pour les autres, pour ses voisins, pour ses enfants. Elle est donc contrainte d'être solidaire et d'accepter de se protéger elle-même pour protéger les autres. C'est très important parce que soudain chacun fera obligatoirement attention aux autres.

Voilà ce que ce moment de confinement et de Covid a remis à sa place : on doit faire attention aux autres, à ceux qui nous entourent, pour pouvoir continuer à vivre. Et chaque fois que la mort rôde de trop près autour d'une société, toutes ces choses sont remises en ordre.

Solidaires : Dans votre dernier ouvrage, vous évoquez le mépris, « l'aversion dans les regards » dont les immigrés sont les victimes coutumières. Et vous apportez une réponse que je qualifierais de « très PEP ». Vous dites que la réponse à apporter, c'est « la valorisation des atouts de chacun d'entre nous ». Qu'est-ce que ça veut dire ?

A. B. : Ça veut dire qu'il faut appliquer une politique d'égalité des chances, tout simplement. Il y a ces enfants de pauvres qu'ils soient français ou immigrés, c'est-à-

dire des enfants qui ne sont pas nés avec une cuillère en argent dans la bouche et qui ont généralement tendance à penser que, pour eux, beaucoup de portes sont fermées et le seront toujours. Juste parce que ce sont des enfants de pauvres ou des enfants d'immigrés ou des gosses qui habitent dans des cités désolées, reléguées à la périphérie des villes. La politique d'égalité des chances, c'est aller tous les jours convaincre ces gamins de 12, 13, 14, 15 ans. Que ce n'est pas foutu pour eux.

Il faut se battre tous les jours aux côtés des profs, des bibliothécaires, des gens de bonne volonté, des associations. Et c'est en faisant rentrer dans leur crâne la question « pourquoi pas moi ? » qu'on va réussir à faire quelque chose et que ces jeunes vont être utiles à la société dans laquelle ils vivent.

Parce que très souvent, ces jeunes ont une autre idée dans la tête. Il se disent : « ce n'est pas pour moi ». Il faut renverser toute cette façon de penser. C'est vers ces jeunes qu'il faut aller presque au corps à corps.

Il faut remplacer la phrase « ce n'est pas pour moi » par la phrase : « pourquoi pas moi ? ». Ce leitmotiv doit devenir la motivation de ces millions de jeunes Français qui sont dans des établissements scolaires qui n'ont pas les moyens de les sortir de leur condition.

C'est seulement en relançant la machine à gagner qu'on relancera les vertus de ce mot égalité qui nous tient à cœur.

Solidaires : Vous dites aussi : « on a quelque chose de merveilleux en France, c'est notre histoire. Notre victoire viendra de notre histoire ». Ça aussi, c'est beau.

A. B. : Bien sûr. Je pourrais dire que cette histoire s'appelle Mbappé. L'histoire contemporaine de ce garçon qui est un génie mondial du football, né en banlieue parisienne de mère algérienne et de père camerounais qui est aujourd'hui le fleuron du football français.

Notre histoire, c'est aussi Édith Piaf. Dont la grand-mère maternelle s'appelait Aïcha Ben Mohamed, venue d'Algérie.

Notre histoire, c'est Karim Benzema qui sera le Ballon d'Or 2022.

Et notre histoire, c'est finalement cette Algérie là qui pendant des dizaines d'années a donné naissance à des gens avec le même accent, le même espoir. Des gens qui parlaient la même langue et qui,

après l'indépendance de l'Algérie, se sont retrouvés en France, toujours avec le même langage, le même soleil et la même envie de vivre et de rire ensemble.

C'est cela qu'il faut garder en mémoire : les déclinologues qui ne parlent que de la misère, que du grand remplacement, de la perte ô combien étourdissante pour eux de l'identité française, nous mènent à la guerre civile.

Le pessimisme et le déclin ont produit des traumatismes chez les gens et, demain peut-être que certains vont s'armer avec des fusils mitrailleurs, comme on le voit aujourd'hui aux États-Unis avec cet homme, une caméra braquée sur le front, qui va dans un magasin où il n'y a que des Noirs et en tue dix d'un coup. Ou alors cet autre gamin qui n'a pas trouvé sa place dans la société et qui tue 20 enfants dans une école du Texas.

Voilà ce à quoi mène le déclin, la tristesse, la solitude et l'irrespect des autres, la folie. Cependant, je veux regarder le côté à moitié plein de la bouteille et rester courageux parce qu'il faut du courage pour surmonter toutes les cassures de notre société.

À nos enfants, on ne peut pas enseigner d'être pessimiste, triste et vivre dans le déclin.

Il faut remonter les jeunes de manière positive, courageuse, pour les aider à

surmonter les difficultés dans les meilleures conditions.

Solidaires : Vous êtes chargé de recherche au CNRS, vous avez été ministre et vos parents sont des ouvriers agricoles qui étaient analphabètes. Donc, on peut vous inscrire dans la liste des enfants d'immigrés qui ont réussi ?

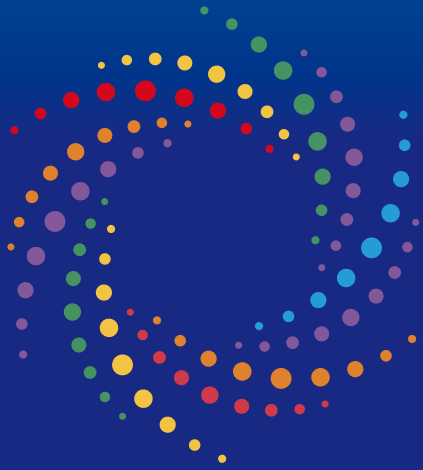
A. B. : Je pense que oui, bien sûr. Je suis un pur produit de la méritocratie française. Je suis un enfant de l'école républicaine. Je suis un enfant devenu français très rapidement dans son bidonville lyonnais de la Feyssine parce que j'avais en moi cet esprit français de liberté.

Dès que je suis né, j'ai voulu être libre et c'est à l'école que j'ai emmagasiné suffisamment de connaissances, appris par cœur les tables de multiplication, les chefs-lieux des départements français et je disais à tue-tête, « nos ancêtres les Gaulois ». Vercingétorix était mon grand-père.

C'est dans cette école française que j'ai appris à devenir libre parce qu'on m'avait dit qu'en 1789, dans ce pays, des gens étaient morts pendant une révolution pour éradiquer les privilèges, tuer des rois et faire en sorte que seuls les talents et les mérites de chacun, par l'école, seraient la clé pour entrer dans l'ascenseur social.

C'est en 1789 que je suis né et on ne peut pas être plus français que moi aujourd'hui. ■





JOURNÉES MÉTIERS

pep

L'ÉNERGIE DU RÉSEAU
PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES
ENGAGÉS ET SOLIDAIRES

**Centre des congrès de Montpellier
8, 9 et 10 novembre 2022**

www.lespep.org

